

Méthode d'aménagement

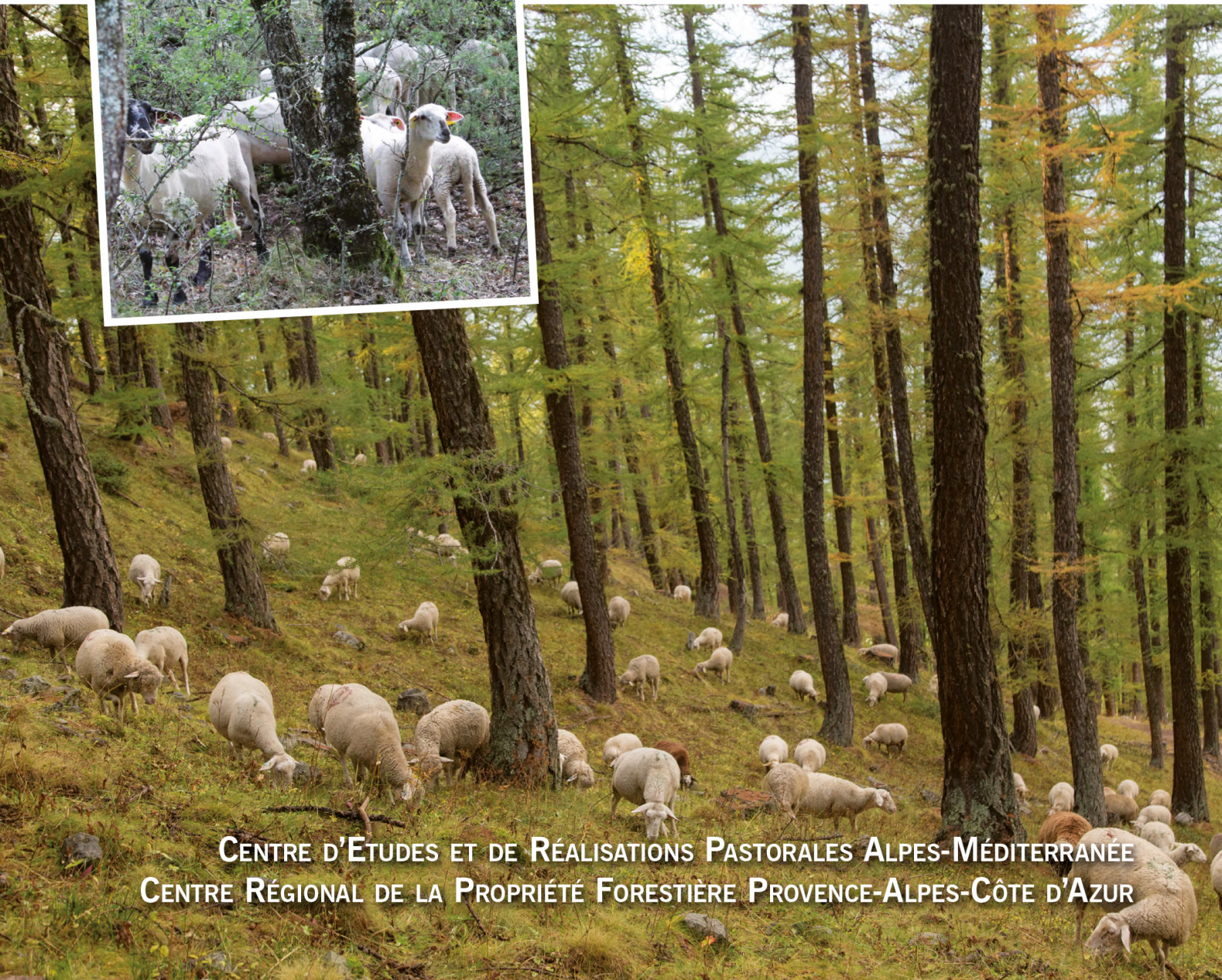
Une démarche adaptée
à tous les peuplements,
de l'étage méditerranéen
au subalpin,
et à tout type d'élevage

Articuler sur un même territoire un projet
forestier et un projet pastoral pour faire vivre
toutes les potentialités d'un espace boisé.

Une démarche co-construite entre acteurs
forestiers et pastoraux permet d'adapter
dans la durée les évolutions des 2 activités.



© Rémi Leconte - Pascal Thavaud - Gilles Martinez



Les étapes de la démarche sylvopastorale

Les conduites de l'élevage et de la forêt se déroulent sur des mailles spatiales et des cycles de temps différents.

Chaque activité utilise des outils et des références propres (voir « Références utiles ») et des outils communs permettent l'articulation des 2 approches

1

LES ACTEURS

 Propriétaire
Gestionnaire
Propriété(s)

 Eleveur
Groupement pastoral
Exploitation

Identifier les niveaux de décision et d'organisation
Définir les objectifs

 Du propriétaire

- Production de bois (œuvre, chauffage, trituration, énergie...)
- Maintien et valorisation du patrimoine
- Aide à la sylviculture
- Présence humaine en forêt
- Diminution de la biomasse combustible
- Agrément paysager
- Accès à des subventions
- ...

 De l'éleveur

- Production de viande, lait, fromages, droits à prime
- Solution pour période de pâturage (été, hiver...)
- Mobilisation foncière (agrandissement, hivernage...)
- Réduction des charges de structure (pas de bâtiment)
- Réduction des coûts d'alimentation (ressources diversifiées et de qualité)
- Protection physique contre les intempéries
- Reconnaissance et rémunération d'une fonction environnementale (Mesures agroenvironnementales et climatiques)

Volonté partagée d'adapter ses pratiques aux activités de l'autre
Engagement commun dans une démarche de gestion du site

ÉTAT DES LIEUX

Un partenariat bien établi
conforté par un cadre facilitateur

- Forte volonté communale
- Charte forestière (animation)
- Association syndicale libre
- Plan d'occupation pastoral...

Les services techniques forestiers
et pastoraux sont là pour
vous accompagner dans la durée.

DES CRITÈRES
POUR CONTINUER

LE SITE

 Forêt

 Élevage

Identifier les mailles spatiales

 Dans la forêt

- Périmètre, type de propriété(s)
- Parcelles forestières et/ou unités de gestion
- Desserte
- Équipements

 Dans l'élevage

- Unité pastorale
- Quartiers / Secteurs de gestion
- Aptitudes
- Équipements

Évaluer les ressources.

Définir les itinéraires techniques

 Dans la forêt

- Peuplements
- Régime
- Fertilité
- Traitements

 Dans l'élevage

- Ressources et circulation
- Calendrier pâturage existant ou potentiel pour les lots de pâturage
- Conduite garde circuits ou parcs
- Aides financières mobilisables
- Conventions de pâturage
- Mesures agroenvironnementales et climatiques existantes

- Aides financières mobilisables
- Contrats exploitation

Capacité d'accueil conséquente (surfaces ressources)
Place significative du site dans le calendrier de pâturage
Degré suffisant de sécurité et de stabilité foncière

2

CONFRONTER LES ENJEUX ET LES USAGES EXTERNES

Identifier les enjeux et les activités externes
Identifier les contraintes en découlant

- Protection contre incendie
- Maintien des milieux ouverts (biodiversité ou paysage)
- Récréation, accueil du public
- Pratique de la chasse
- Risques présence du loup
- Entretien petit patrimoine...

3

RAPPROCHER ET HIERARCHISER LES OBJECTIFS

**Choisir les régimes, les traitements,
construire les mailles spatiales communes**
**Programmer les équipements nouveaux
et définir les engagements de chacun**

4

CONSTRUIRE ET FINALISER LE PLAN DE GESTION SYLVOPASTORAL

Prise en compte des obligations réglementaires
Produits attendus

**Programmation des travaux et du pâturage
(tableau de bord)**

Tableau des investissements

Fiches sylvopastorales dans le Plan de gestion sylvopastoral
par unité de gestion (pastorale, forestière, mixte)
(voir au dos)

5

METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS PROGRAMMÉES

Contrats d'exploitation forestière
Conventions de pâturage et cahier des charges
Travaux d'aménagement

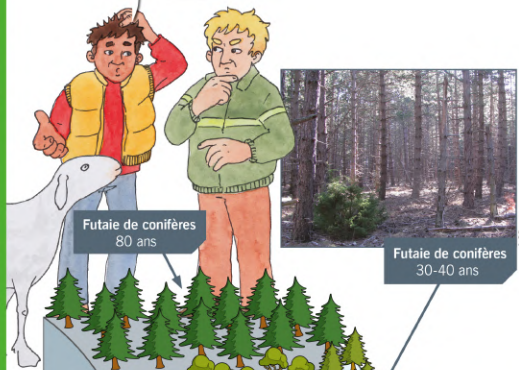
6

SUIVRE ET ACCOMPAGNER

Mise au point des rendez-vous évaluatifs
Réception des chantiers / Tournées communes
de fin de pâturage / Réunions pour bilan partagé
Correctifs sur pratiques ou travaux si nécessaire

Grille évaluation à 5 / 10 ANS

QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE ENSEMBLE SUR CET ESPACE BOISÉ ?



Futaie de conifères 80 ans

Futaie de conifères 30-40 ans

Taillis de chênes âgés en conversion vers la futaie

Taillis de chênes 40-50 ans

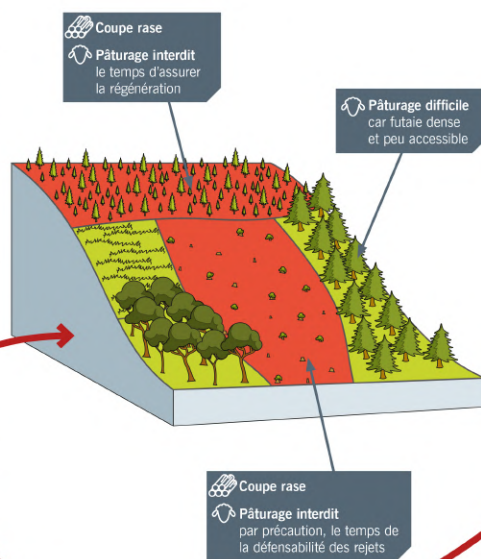
Landé



Du pâturage simple en forêt...

GESTION SYLVICOLE PRIORITAIRE : LE PÂTURAGE S'ADAPTE.

Le gestionnaire forestier, pilote de l'aménagement, définit les objectifs forestiers. Le pâturage doit s'adapter aux traitements sylvicoles programmés dans le plan de gestion forestier.

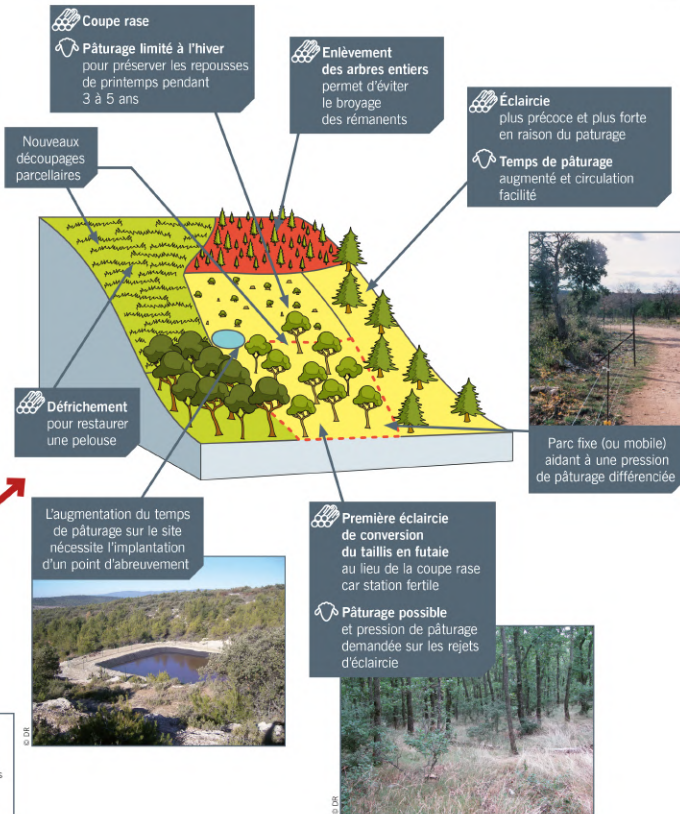


- Légende**
- Pâturage autorisé sans contrainte particulière
 - Pâturage limité à une saison pour préserver les repousses
 - Pâturage interdit mise en défens totale

... à l'aménagement sylvopastoral concerté

EXEMPLE DE COOPÉRATION SYLVOPASTORALE

Le gestionnaire forestier et l'éleveur conviennent des objectifs, choisissent les techniques forestières et pastorales. Les deux parties acceptent de modifier certaines de leurs pratiques pour une meilleure harmonisation. De nouvelles opportunités issues de la coopération peuvent être mises en œuvre



DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES INTER-AGISSANT

Choix des régimes forestiers en fonction des classes de fertilité et des objectifs de gestion

La conversion de taillis en futaie au lieu d'une coupe rase a été choisie car la station forestière était suffisamment fertile pour justifier l'opération. Cette opération sera menée en plusieurs éclaircies successives. Le pâturage y est toujours possible. Un défrichement a été réalisé pour restaurer une pelouse remarquable avec enjeu paysager et DFCI concomitant.

Choix des interventions

Le type de mise en défens (complet, saisonnier...) est choisi pour protéger la repousse (regret de feuillu) ou le semis des conifères ou au contraire le consommer. Le choix de traitements des rémanents va influencer sur la circulation des animaux après la coupe. L'enlèvement arbre entier des pins a permis d'éviter le broyage des rémanents et la pelouse est présente immédiatement. La présence d'un pâturage contrôlé peut permettre d'envisager le traitement irrégulier du taillis (coupe par layons).

Choix des mailles et des équipements (clôtures, points d'eau...)

La taille et le périmètre des parcelles d'intervention tiennent compte des axes de circulation des engins et du troupeau. Une partie d'une coupe rase sur un versant feuillu sera différenciée pour laisser un espace de circulation du troupeau jusqu'à la défensabilité du versant et donc le rétablissement de la circulation du troupeau. Une clôture de protection fixe ou filet sera posée pour protéger un défens particulièrement attractif ou par exemple une terrasse en pierre sèche en bon état.

Choix des préconisations

La pression de pâturage peut être modulée en fonction de l'effectif, de la saison et de la durée de pâturage, de l'espèce animale et selon l'impact recherché sur le milieu.

La confiance entre les partenaires s'installe dans la mesure où chacun aura clairement explicité ses enjeux et ses attentes. Elle se fortifiera dans la mise en œuvre des pratiques concluantes pour les 2 parties.





➔ Gestion sylvicole prioritaire : le pâturage s'adapte

Dans la plupart des cas le code forestier interdit le pâturage pendant plusieurs années après une coupe rase sur les parcelles en régénération (feuillue ou résineuse). Le pâturage est autorisé uniquement dans les parcelles défensables.

Le calendrier de pâturage (l'effectif du troupeau, la période et le temps de séjour) sont définis suivant le niveau de « défensabilité » des parcelles

Un objectif de pression pastorale peut-être recherché pour contribuer à l'entretien d'une coupure DFCI, d'un milieu ouvert à intérêt paysager ou de biodiversité.

Quand des clôtures sont implantées elles suivent le tracé des parcelles forestières.

Une simple convention pluri-annuelle de pâturage avec cahier des charges est suffisante.

➔ Coopération sylvopastorale

Un nouveau découpage parcellaire permet la compatibilité éventuelle des 2 activités après hiérarchisation des objectifs et choix des régimes et des interventions. Des équipements pastoraux adaptés à chaque site sont nécessaires (point d'eau, clôtures, éventuellement bergerie...) pour mettre en place une gestion pastorale élaborée.

L'assiette des coupes et leur programmation dans le temps peuvent être modifiée pour tenir compte de la circulation du troupeau (circuits de pâturage).

Le pâturage peut-être autorisé (sauf chèvres) un an après une coupe rase de feuillus hors période de repousses de végétation (pâturage hivernal avec un passage rapide).

La mise en défens est conservée après coupe totale

de conifères pour régénération sauf cas particuliers. (passage rapide...).

Une pression de pâturage ajustée et contrôlée devient un outil sylvicole et peut-être utile pour entretenir par exemple des layons de débardage ou diminuer les rejets les premières années après une éclaircie/traitement irrégulier du taillis (dans certains cas le broyage d'entretien est réalisé par l'éleveur).

On pourra ainsi affiner les plans de pâturage, satisfaire des besoins animaux différenciés et obtenir les impacts recherchés sur les peuplements forestiers plus diversifiés (complexité croissante de la gestion). Les autres usages ou enjeux sont également pris en compte à part entière dans le plan de gestion et les interventions sont ciblées (agrandissement d'un pare-feu ou d'un corridor écologique, point d'eau multi-usage...).

Cette construction commune se modifie dans le temps avec l'évolution des peuplements et des interventions. Des fiches sylvopastorales résumant les pratiques forestières et pastorales permettent de formaliser les itinéraires techniques et les engagements des 2 parties dans un document de gestion (voir au dos).

Des fiches sylvopastorales, outils de gestion en commun

Elles précisent, par secteur pastoral, les interventions et les règles de gestion du milieu en fonction des 2 activités.
Ces fiches peuvent être rassemblées au sein d'un plan de gestion sylvopastoral articulé avec l'Aménagement Forestier ou le Plan Simple de Gestion.

Contenu d'une fiche type

- Site :**
- Domaine forestier :
 - Unité pastorale et quartier :
- Nom ou numéro de l'unité de base :**
- Milieu :** Forme de relief :
Unité paysagère :
- Enjeux autres :** biodiversité / paysage / DFCI / cynégétique / touristique...
- Surface :**
- Peuplement forestier :**
- Type :** Nature : Âge :
- Régime :** taillis / futaie...
- Fertilité :** faible / moyenne / bonne
- Critères pastoraux :**
- Équipements :
 - Embroussaillage : (Nature : Recouvrement : Circulation :)
- Interventions prévues :**
- Aptitude pastorale : (base pastorale / abri / stratégique...)
 - Période de pâturage :
 - Chargement animal :
- Orientation prioritaire :** forestière / pastorale / mixte
- Objectifs sur le milieu :** (forestiers et pastoraux et autres)
- Interventions prévues :**
- Zonage sur plan / surface :
 - Nature de l'intervention (traitements) et date :
 - Traitement des rémanents :
- Préconisations pour l'utilisation pastorale :**
- Évolution du milieu prévue à moyen et long terme :**



Exemple B : Orientation mixte (extrait)

Milieu : Haut de versant ouvert et en partie boisé

Enjeux autres : pelouse remarquable / Paysage / Piste DFCI

Peuplement forestier : pinède de pin sylvestre plus ou moins belle

Critères pastoraux :

- Aptitude pastorale : base pastorale (ressources) et secteur de récupération des animaux en crêtes

Orientation prioritaire : Mixte

Objectifs sur le milieu : Restauration pelouse crêtes et Conservation du pin sylvestre bien venant

Interventions prévues :

- Nature défrichage sur une partie de la crête
- Éclaircie d'amélioration dans le pin sylvestre sur autre
- Enlèvement arbre entier (pas rémanents)

Préconisations pastorales : Impact pâturage fort pour entretien pelouse remarquable



Exemple A : Orientation forestière (extrait)

Milieu : Hêtraie sur versant ouest

Peuplement forestier :

- Régime : Taillis
- Fertilité : bonne

Critères pastoraux :

- Aptitude pastorale : secteur abri / chaleur lors du circuit quotidien en période estivale

Orientation prioritaire : Forestière

Objectifs sur le milieu : Conversion de taillis en futaie

Intervention prévue :

- Surface : secteur entier
- Nature : éclaircie, récolte bois chauffage
- Traitement des rémanents : disposition des rémanents n'entravant pas la circulation des animaux

Préconisations pastorales : Impact souhaité sur repousses des hêtres



Exemple C : Orientation pastorale (extrait)

Milieu : Milieu de versant ouvert

Peuplement forestier :

- Nature : pin sylvestre

Critères pastoraux :

- Équipements : citerne et parc de nuit
- Embroussaillage : épineux et accrus PS / circulation aisée

Aptitude pastorale : Base pastorale (ressources sur pelouses) et secteur stratégique

Orientation prioritaire : Pastorale

Objectifs sur le milieu : Restaurer limites du pâturage et dégager piste DFCI

Interventions prévues :

- Récolte des pins en bordures / Restauration toiture jas pour remplissage citerne
- Traitement des rémanents : Broyage des rémanents de coupe

Préconisations pastorales : Impact pâturage suffisant pour freiner ré-embroussaillage du secteur (parcs mobiles éventuels ou repasses du broyeur par l'éleveur)

Cette méthode résulte de l'expérience acquise sur le terrain par les techniciens forestiers et pastoralistes.

Le CERPAM et le CRPF-PACA l'ont mise en forme dans cette plaquette à la disposition de tous.



© DR

- La forêt privée et publique couvre près de **4 500 000 ha** dans la grande région méditerranéenne, soit près de 50 % du territoire (source IFN).
- Les troupeaux se déploient au pâturage dans près de **700 000 ha** de forêts dans la grande région méditerranéenne (sources : Agreste, Enquêtes pastorales PACA et RA, HVN Montpellier 2011).
- Le pâturage concerne plus particulièrement des essences comme le **chêne pubescent**, le **mélèze**, le **chêne vert**, le **pin d'Alep** ou encore le **châtaignier**, mais des aménagements sylvopastoraux sont également conduits sous le **pin sylvestre**, le **pin noir** et le **hêtre**.

Petit lexique forestier

Régime : La *futaie* est obtenue à partir de semis. Le *taillis* est obtenu à partir de rejets de souche.

Interventions sylvicoles : Coupes rase, d'éclaircie ou de régénération adaptées à chaque régime.

Régénération : Renouveau du peuplement qui a atteint son âge d'exploitation.

Défensable : Hors de la dent du bétail, durée variable selon la hauteur de l'animal.

Aménagement Forestier / Plan Simple de Gestion : Documents qui planifient la gestion forestière (forêt publique/forêt privée).

Petit lexique pastoral

Quartier de pâturage : Unité de gestion utilisée par le troupeau d'un éleveur ou d'un groupe d'éleveurs (groupement pastoral), définie par le jeu d'équipements permettant de gérer le site, en parcs clôturés ou en gardiennage, pendant une saison donnée (généralement quelques semaines).

Secteur de pâturage : Unité de terrain définie par les pastoralistes, en fonction de sa forme de relief et de son couvert de végétation, permettant de prévoir le comportement spatial et alimentaire du troupeau et d'organiser sa conduite, notamment en gardiennage.

Aptitude pastorale : Qualification donnée au secteur, en fonction de sa capacité à alimenter le troupeau, de ses équipements et de sa position relative par rapport aux autres secteurs dans l'organisation d'un circuit de pâturage.

Références utiles

- **Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS)**
<http://www.ofme.org/crpf/srgs-cbps.php>
(Provence-Alpes-Côte d'Azur)
<http://www.crpf-lr.com/Srgs.htm> (Languedoc-Roussillon)
- **300 fiches** : « Une question – Une réponse » du CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur
<http://www.foretprivedefrancaise.com/les-fiches-une-question-une-reponse-148018.html>
- **Le sylvopastoralisme. Concilier gestion forestière et conduite pastorale en forêt privée.** CRPF Languedoc-Roussillon,
http://www.crpf-lr.com/telechargement/Fiches/Sylvopastoralisme_4pA4.pdf
- **Guide pastoral des espaces naturels du Sud-est de la France**
Garde L. (coord.), CERPAM, 1996, rééd. 2012, 256 p.
- **Pâturer la broussaille**
Gautier D. (coord.), CERPAM, Institut de l'Élevage, SIME, 2006, 118 p.
- **Clôtures en Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Niez T. (coord.), CERPAM, 3 vol., Ovins (119 p.), Bovins (111 p.), Caprins (109 p.).
- **Le diagnostic des parcours**
Aussibal G., Garde L., Gautier D. (coord.), CERPAM, Institut de l'Élevage, OIER-SUAMME, 2010, Plaquette 10 p.
- **Guide du débroussaillage pastoral**
Roudaut F., Baron D., Gautier D. (coord.), CERPAM, Institut de l'Élevage, SUAMME, 2007, 98 p.
- **Sylvopastoralisme, les clés de la réussite**
Guérin G., Macron M. C., Institut de l'Élevage et Institut pour le Développement forestier, 2005, 78 p.
- **Sylvopastoralismes. Le chêne pubescent**
CERPAM et CRPF, 2015, plaquette, 10 p.

Réalisation

Dominique Baron (CERPAM) – Etienne Bessière (CRPF PACA) – Bénédicte Beylier (CERPAM) – Bernard Cabannes (CRPF PACA) – Aurélie Casadella (CERPAM) – Jean-Marc Corti (CRPF PACA) – Laurent Garde (CERPAM) – Pascal Thavaud (CERPAM)



Financiers



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales